

Diagnostic loi Carrez

Posté par :

Publiée le : 23/03/2009 16:41:39

[1 - Diagnostic loi Carrez : Synthèse](#) [2 - La loi Carrez en bref](#) [3 - Que dit la loi Carrez](#) [4 - Que faut-il mesurer exactement dans la surface Carrez ?](#) [5 - Quelles sont les ventes concernées par la Loi Carrez ?](#) [6 - La superficie indiquée loi Carrez a été surestimée](#) **La Loi Carrez impose au vendeur d'indiquer et de garantir la superficie privative de son lot ou d'une fraction de son lot de copropriété dans toute promesse de vente.**

Cette attestation doit être effectuée avant la mise en vente du bien afin de déterminer le prix de mise en vente.



Validité : De vente à vente

Références réglementaires :

Loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété.

Décret 97-532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie de la partie privative d'un lot.

